



LA VENTE « SUCCÈS » DE VOTRE BIEN IMMOBILIER

1 Premier conseil individuel



- Titre de Propriété
- Taxe Foncière
- Plans/Superficie
- Document syndic

2 Estimation compétente du prix de vente



- Rendu Estimation
- Prix du Marché = juste prix

3 Commercialisation exclusive



- Choix du mandat

4 Un concept de marketing sur-mesure



- Services B&D

5 Une organisation optimale des visites



- Découverte client

6 Un rapport régulier sur l'état des visites



- Compte-rendu des visites
- Bilan vendeur

7 Une négociation professionnelle du contrat



- Proposition d'achat écrite
- Vérification du financement

8 Un service après-vente complet



- Rédaction compromis
- Document ALUR
- Financement/Notaire
- Suivi

9 Acte authentique



- Remise des clefs
- Recommandation
- Transfert des fonds

www.borne-delaunay.com

agence@borne-delaunay.com • 4 bis Place Masséna, 06000 Nice

Tél. : 04 93 62 25 35